

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Nous avons de plus en plus de demandes d'autorisation pour poser des panneaux solaires. Sachez que cet aménagement est soumis à Déclaration Préalable (D.P.) qui est une demande d'urbanisme simplifiée ; attendez donc avant de payer ou de donner un acompte aux entreprises qui vous démarchent d'avoir votre D.P. En outre certaines entreprises facturent très cher la fourniture et la pose de ces panneaux. Soyez vigilants, en moyenne un panneau doit être facturé environ 1 000 €.

Nous avons le projet de créer, au-dessus de la salle Antonella, un petit espace qui servirait de « bureau partagé » pour 2 ou 3 petites entreprises qui auraient besoin d'avoir un lieu où elles pourraient s'installer ponctuellement, ou non. Si, par hasard, l'un d'entre vous est intéressé faites vous connaître en mairie.

Vous avez pu voir que nous aménageons petit à petit le jardin « René ESPENON ». Pour la Sainte Catherine nous y avons planté 4 muriers stériles, afin de faire de l'ombrage. Merci à « Horticulture Maurizot » de nous les avoir fournis à bon prix. Il reste maintenant à installer quelques bancs et tables.

Je vous convie à venir nous rejoindre pour le lancement de l'ABC (voir au dos) le 13 déc. à 18h, salles basses de la mairie, c'est très intéressant et bien évidemment le 9 au château pour venir boire un bon vin chaud à partir de 15h.

Vous pouvez d'ores et déjà noter que la cérémonie des vœux aura lieu au château le samedi 20 janvier en fin de matinée.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, de les passer avec ceux qui sont chers autour d'un bon repas et d'une bonne bouteille.



Le Comité des Fêtes

**Petits et grands Beaucétains,
vous êtes conviés à fêter Noël au château
Le samedi 9 décembre à partir de 14h.**

Au programme :



- Jeux géants en bois
- 15h00: Contes d'ici et d'ailleurs par la compagnie l'Abeio (à ne manquer sous aucun prétexte!)
- A partir de 16h00: goûter maison préparé avec amour et offert par le comité des fêtes (et un peu de vin chaud aussi)
- Les cadeaux de Noël offerts par la mairie aux enfants seront remis à cette occasion. (s'il vous est impossible de venir chercher votre cadeau, n'hésitez pas à appeler Clara au 0631751405 avant le 9 décembre pour qu'il soit mis de côté)

Nous vous attendons nombreux pour cette après-midi familiale et conviviale et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année

L'équipe du comité des fêtes



Comme une maison

**ATELIER REFLEXOLOGIE
PLANTAIRE
SAMEDI 16 DÉCEMBRE À 16H
À L'ÉPICERIE « COMME UNE
MAISON » AU BEAUCET
SUR INSCRIPTION**



Le massage traditionnel des pieds stimule les points réflexes des pieds qui résonnent sur l'ensemble du corps, accompagnant les processus d'auto-régulation et d'élimination de l'organisme, soutenant l'homéostasie et améliorant la santé !

Je vous propose de nous retrouver en toute simplicité pour apprendre à repérer les points réflexes du pied puis à les masser par une pression spécifique.

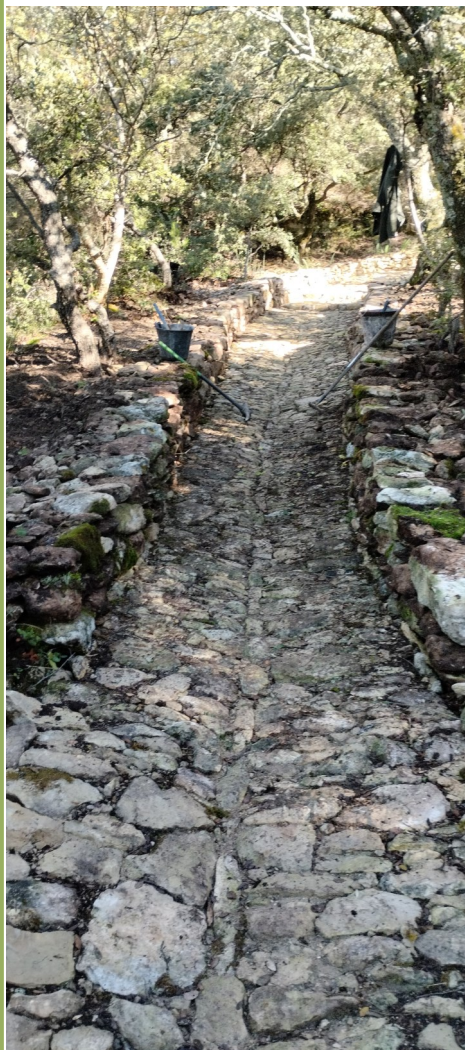
Pour occuper les soirées d'hiver... On partage un moment au chaud à l'épicerie et on se masse !

GRATUIT

Merci de prévenir de votre participation
Et de prévoir un tapis de sol, un petit coussin et de vous couper les ongles des mains !

Charlotte 06 61 58 11 10 ou charlottepyala@yahoo.fr

Un peu de nouvelles de la calade du degoutaire !



1 pierre, 2 pierres, 3 pierres... et on avance tranquillement. Maintenant nous refaisons systématiquement les murets en pierres sèches au fur et à mesure de l'avancement de la calade. Nous calculons aussi le cheminement de l'eau (facteur de désordres et d'érosion !) Nous espérons que comme nous, vous ressentirez avec cette photo, toute la POÉSIE du BEAUCET.

Les Caladaires du Beaucet.

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) : entrée libre !

Le chant d'un oiseau... La couleur d'un papillon... Qui n'a jamais voulu savoir reconnaître les espèces qui peuplent nos jardins ? Ça tombe bien ! L'ABC est un inventaire des espèces et des habitats qui permet aux citoyens de mieux connaître leur patrimoine naturel et les enjeux qui lui sont associés.

Que ce soit juste par curiosité ou par envie de vous impliquer, rejoignez-nous à la réunion publique organisée le mercredi 13 décembre 2023 à 18h, dans la salle basse de la mairie du Beaucet.

Après une présentation de la démarche, vous pourrez poser des questions aux agents du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Vous aurez également la possibilité de vous inscrire au Groupe de travail, qui permettra de définir vos attentes, tout en partageant vos idées d'animations et d'actions en lien avec la biodiversité !

Ce projet se veut avant tout participatif. Cela signifie que toute personne voulant s'impliquer le pourra, que vous habitiez dans la commune ou non !



Dès à présent vous pouvez faire connaître vos attentes sur le projet en répondant au questionnaire en ligne : <https://framaforms.org/de-nouveaux-atlas-de-la-biodiversite-communale-abc-dans-8-villages-du-parc-naturel-regional-du-mont>

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Parc <https://www.parcduventoux.fr/nos-actions/la-biodiversite/atlas-de-la-biodiversite-communale/> ou inscrivez-vous à la liste de diffusion des informations en contactant Noémie LASSAUGE, chargée de projet ABC à noemie.lassauge@parcduventoux.fr ou 04 90 63 22 74



Réunion publique

INFORMATIONS :

noemie.lassauge@parcduventoux.fr ou 04 90 63 22 74



Le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, afin de pouvoir réaliser des inventaires naturalistes dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale a demandé à Monsieur le Sous-Préfet de Carpentras, Bernard ROUDIL une autorisation de pénétrer dans certaines propriétés privées situées sur la commune. Vous pouvez consulter l'arrêté pris dans ce sens par la Sous-Préfecture de Carpentras en date du 19 octobre 2023, « Portant autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées closes ou non closes en vue de permettre au Parc Naturel Régional du Monts-Ventoux de réaliser des inventaires naturalistes locaux dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale sur le territoire des communes de Le Beaucet, Mazan, Méthamis, Mormoiron, Saint-Didier, Saint-Pierre-de-Vassols, Venasque et Villes-sur-Auzon, » en mairie ou sur le panneau d'affichage de la Mairie 7, rue Coste Chaude.

Etat de catastrophe naturelle



Afin que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle, il est impératif que toute personne qui constate des dégâts susceptibles d'être causés par la sécheresse et le regonflement des sols, se soit déclaré en mairie avant le 30 juin de chaque année. La mairie a, en effet, jusqu'au 30 juin de chaque année pour relayer vos demandes par une demande communale à la préfecture. C'est alors à la suite de cette dernière que la préfecture décide de placer la commune en catastrophe naturelle.

Flash info Parution mensuelle

Mairie de Le Beaucet

7, rue Coste Chaude

84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23 / Fax: 04.90.66.17.77

mail : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire

Conception-Réalisation-Impression : Mairie

Tirage: 230 exemplaires

Pour recevoir le flash info par mail, merci de vous inscrire à

mairie.beaucet@orange.fr